



BULLETIN DE SESSION

Mars 2024

ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs,

Il n'y a pas si longtemps, l'engagement de la Suisse pour la démocratie et les valeurs démocratiques semblait être une évidence qui n'était pas forcément nécessaire. Personne ne mettait en doute que la démocratie est le bien le plus précieux lorsqu'il s'agit de garantir le bien-être, l'égalité des droits et l'égalité des chances pour toutes les personnes. Cependant, le vent a tourné d'une manière dramatique. Les valeurs démocratiques et les États démocratiques sont sous pression, la démocratie perd du terrain. « L'indice de démocratie » de la Fondation Bertelsmann montre que pour la première fois depuis 2023, il y a plus d'États autocratiques que d'États démocratiques. Sur les 137 pays examinés, 67 sont encore démocratiques. Le nombre d'autocraties est passé à 70. Plus cela dure, plus l'engagement de la société civile qui vit et enseigne la démocratie, est important.

Nous nous réjouissons donc de vous inviter à une manifestation particulière lors de la session de printemps : nous vous montrerons ce dont nous avons besoin pour que la

démocratie fonctionne et comment elle est vécue : L'association « Discuss it » promeut l'éducation politique des adolescents et des jeunes adultes à l'échelle de la Suisse. « Discuss it » se présentera le 5 mars et discutera ensuite avec vous de ce dont ont besoin l'éducation politique et la démocratie en Suisse pour nous guider vers un bel avenir.

Quant à nous, nous sommes des spécialistes des affaires publiques qui pratiquent un lobbying professionnel. Les membres de la SSPA vous fourniront également de précieuses informations et une foule de connaissances de base au cours de la nouvelle législature. Nous procédons avec vous à un compromis professionnel, indispensable sur le plan démocratique. Nous nous en réjouissons à l'avance.

Du côté de la SSPA, nous suivons le modèle adéquat : un lobbying professionnel qui obéit à des règles et à des principes clairs, ancrés dans notre code SSPA :

<https://www.public-affairs.ch/sites/default/files/2022-10/code-de-deontologie-sspa-fr.pdf>

Nous vous souhaitons une bonne session de printemps.

La SSPA à votre service

Reto Wiesli
Président

Bettina Mutter
Vice-présidente

Valérie Bourdin
Membre du comité

Jean-Christophe Britt
Membre du comité

Patrick Eperon
Membre du comité

Christophe Hans
Membre du comité

Cristina Schaffner
Membre du comité

Un fonds pour la démocratie pour la Suisse et ses jeunes

SR, mer. 13 mars 2023

23.4346 Mo.

Fonds pour la démocratie et pour l'État de droit en commémoration à 1848

La Commission des institutions politiques du Conseil des États ne veut pas, à juste titre, introduire de jour férié supplémentaire à la mémoire du 12 septembre 1848. En revanche, elle souhaite créer les bases nécessaires pour un fonds contribuant à défendre la démocratie et l'État de droit. Le fonds doit soutenir des activités qui renforcent la compréhension et l'engagement en faveur des institutions politiques de l'État fédéral suisse, notamment chez les jeunes. La SSPA salue cette initiative.

Approche à envisager pour plus de transparence

22.485 lv. pa. Mazzone. Transparence par catégorie des revenus issus des activités accessoires des parlementaires

En janvier, la Commission des institutions politiques du Conseil National (CIP-N) a refusé de justesse (13:12) de jalonner la loi sur le parlement de fourchettes d'indemnités que les membres du Conseil devraient indiquer dans le cadre de leurs mandats rémunérés. La majorité des membres de la Commission pense « qu'il ne faut pas s'attendre à ce que la population manifeste un vif intérêt pour cette information ». Une telle réglementation permettrait au moins de savoir si un membre du Conseil touche par exemple entre CHF 0 et 6 000 pour un mandat, ou si sa rémunération se situe plutôt dans la fourchette comprise entre CHF 50 000 et 100 000, par exemple. La CIP-E du Conseil des États avait encore approuvé assez clairement cette demande par 7 voix contre 4.

La SSPA retient qu'il n'est pas adéquat de vouloir interdire à un parlement de milice toute rémunération pour des mandats, mais qu'il est en revanche judicieux d'instaurer une plus grande transparence sur l'étendue des mandats rémunérés. La SSPA recommande au Parlement de donner suite à Pa. Iv et de permettre ainsi une procédure de consultation sur une réglementation légale.

Transparence dans la politique de subvention

23.425 lv. pa. Masshardt. Garantir la transparence du lobbying des cantons

Dans son initiative parlementaire, Nadine Masshardt retient à juste titre que les « lobbyistes, même ceux qui agissent dans l'intérêt des cantons, devraient exercer leurs activités de manière transparente dans notre système démocratique. » C'est en faveur de cela que s'engage la SSPA en tant qu'association des lobbyistes professionnels. La SSPA agit selon ce principe, notamment à l'aide d'un modèle de « transparence » et sur la base d'un code de déontologie. La SSPA souligne que les cantons disposent de plus en plus à Berne de leurs propres lobbyistes. La question de savoir si les cantons doivent en plus faire valoir leurs intérêts – déjà défendus par les conseillers et conseillères aux États élus – dans le cadre d'un lobbying est tout à fait justifiée.

Par ailleurs, il est difficile de comprendre pourquoi les parties prenantes qui font du lobbying pour leur canton se voient attribuer aujourd'hui un badge d'accès dont le titulaire ne figure pas dans le registre des bénéficiaires du droit d'accès. La CIP-N a décidé à juste titre qu'il fallait au moins savoir quels lobbyistes cantonaux disposent d'un droit d'accès.

Droits et obligations équilibrés chez les jeunes âgés de 16 ans

NR, mer. 28 février 2024

19.415 lv. pa. Donner la parole aux jeunes. Le droit de vote dès 16 ans est un premier pas dans la vie politique active

La Commission des institutions politiques du Conseil national continue d'observer d'un œil critique la question de l'âge du droit de vote et d'éligibilité, cela à juste titre, et souhaite annuler l'initiative parlementaire, d'autant plus que les résultats de la procédure de consultation ont été en majeure partie négatifs. La SSPA retient que le droit de voter et d'être élu dès l'âge de 16 ans ne serait pas justifié et serait contraire aux droits et obligations en matière de droit civil ou de droit pénal qui s'appliquent aux Suisses et Suissesses âgés d'au moins 18 ans. Il est toutefois judicieux que le Parlement nouvellement élu, et notamment le Conseil national qui tient toujours à l'initiative parlementaire, effectue un examen détaillé du projet. Il convient dans ce contexte de tenir compte du fait que les cantons refusent clairement un abaissement de deux ans de l'âge de voter et d'être élu.

Séjour d'études riche et inspirant à Paris

Impressions sur le voyage d'étude des membres de la SSPA du 16 au 18 novembre 2023

21 membres de la SSPA ont participé aux échanges professionnels sur des thèmes liés au lobbying dans la capitale française.

Visite de l'ambassade suisse à Paris

La visite de l'ambassade suisse a été très informative. Les participants ont reçu un portrait complet de l'ambassade et ont pu se faire une idée de son rôle et de son influence dans les domaines de la politique et de l'économie ainsi que dans les champs d'action sociaux.



Échange avec l'OCDE

Le dialogue varié avec des représentants et représentantes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a constitué un autre point riche du programme. L'accent a été mis sur les thèmes de la santé ainsi

que sur certains aspects des chaînes d'approvisionnement y afférentes. Par ailleurs, des questions importantes concernant la lutte contre la corruption et les mesures visant à endiguer le blanchiment d'argent ont été abordées.

Rencontre avec l'AFCL

La rencontre avec les membres de l'Association française des conseils en lobbying (AFCL) a été enrichissante. Les participants y ont échangé leurs points de vue sur les spécificités nationales en matière de représentation d'intérêts. Les connaissances acquises sur les principes et les règles de transparence du système français ont été particulièrement instructives. Ces aperçus ont fourni de précieuses pistes de réflexion pour le travail futur de la SSPA sur les questions de transparence.



Extrait du dictionnaire du Parlement :
« Recours aux services de l'administration fédérale »

Dans son article 155, la constitution fédérale prévoit que l'Assemblée générale de la Confédération peut recourir à des services de l'administration fédérale pour accomplir ses tâches. La disposition stipule que le Parlement a accès à l'expertise nécessaire à son travail, « sans avoir à mettre en place une administration parallèle à celle existant pour l'exécutif ».

La SSPA retient que le lobbyiste le plus performant du Palais fédéral est l'administration (qui ne cesse de se développer). Au lieu « d'associer » activement l'administration, il vaudrait mieux de temps en temps que le Parlement appelle l'administration à « se retirer » et – de manière plus générale attire l'attention sur les domaines où l'ingérence de l'administration dépasse la transmission souhaitée d'informations.

À propos de nous

La SSPA est l'association professionnelle des représentants d'intérêts et des lobbyistes professionnels. Étant la seule organisation de ce type en Suisse, nous veillons à une autorégulation efficace : en édictant des règles claires, nous obligeons nos membres à la transparence. Une réglementation officielle des accès fondée sur la transparence permet de connaître les représentants d'intérêts qui accèdent au Palais fédéral ainsi que leurs mandants.

Nouveaux membres de la SSPA au 30.1.2024

- Florian Landolt, Minergie
- Céline Miauton, Mutter&Partner Consulting AG
- Cheryl Probst, Alpiq AG
- Mario Ramò, Schweizerische Mobiliar
- Emilie Schifferli, Mutter&Partner Consulting AG
- Marcel Schuler, campagneers AG

Lien vers la liste de nos membres :

<https://www.public-affairs.ch/fr/membres>

Manifestations de la SSPA

Manifestation de la session de printemps 2024

Mardi, 5 mars 2024
12h00 – 14h30
Grande Société de Berne, Berne

« Démocratie vivante – comment s'assurer la participation des jeunes »?

Nous nous réjouissons de concevoir cette manifestation en synergie avec « Discuss it ». « Discuss it » est une association d'étudiants et de jeunes professionnels qui s'engage en faveur de l'intérêt politique des adolescents et des jeunes adultes et encourage leur éducation politique. Nous montrerons la nécessité d'initier les jeunes à participer à une démocratie vivante. Une table ronde réunissant des représentants de la politique nationale et de la science permettra d'approfondir la question du rôle de l'éducation politique dans la démocratie suisse et du mandat que doivent assumer la Confédération et les cantons.

Programme

12h00 : Apéritif dînatoire de réseautage
13h15 : Exposé incitatif de **David Fischer, Discuss it**
13h40 : Discussion de panel
Animation : **Reto Wiesli**, Président de la SSPA
14h30 : Fin de la manifestation

Inscription via la page d'accueil de la SSPA :

<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/sspa-manifestation-de-la-session-de-printemps-2024>

Assemblée Générale de la SSPA 2024

Mardi 5 mars 2024
10h15 – 11h45
Grande Société de Berne

Échanges entre le Parlement et la SSPA

Lundi 11 mars 2024
17h00 – 20h00
Galerie des Alpes

La SSPA se présente au Parlement

Autour d'un apéritif convivial, nous expliquerons le rôle de la SSPA, parlerons de l'importance de la représentation des intérêts, du travail professionnel des affaires publiques, des règles de la SSPA et des obligations de transparence, et de bien plus encore.

Inscription par e-mail à : info@spag-sspa.ch

Séminaire éthique de la SSPA 2024

Vendredi 18 octobre 2024
09h30 – 16h30
Haute École spécialisée bernoise, Berne

Inscription :
par e-mail à info@spag-sspa.ch



La SSPA en visite à l'Ambassade suisse à Paris le 17 novembre 2023